

Les **centres**
de **loisirs**
acteurs du
déconfinement
éducatif

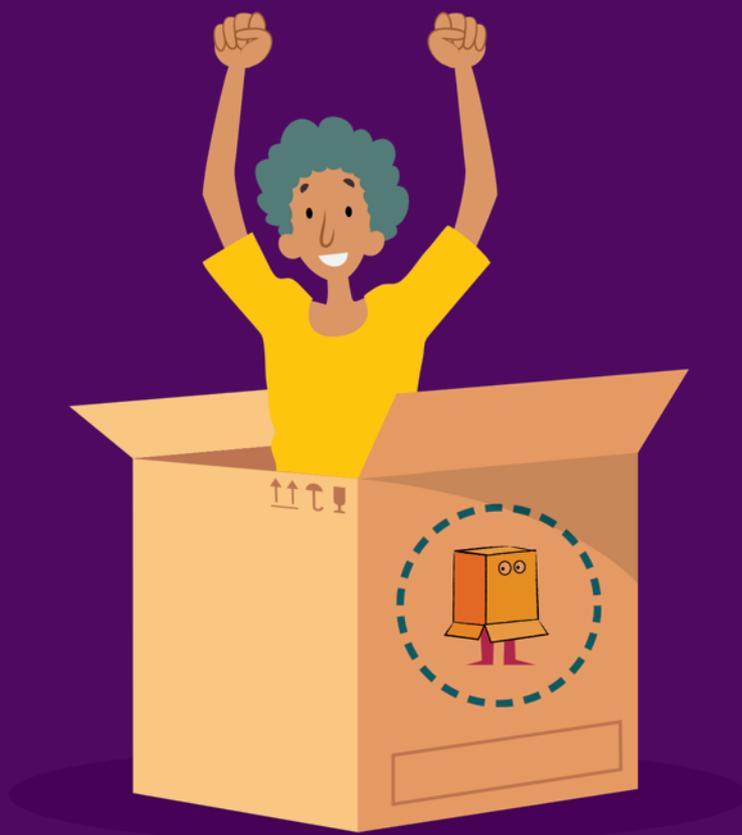
**Guide à destination
des équipes de direction
des centres de loisirs
éducatifs**

VERSION 1 / MAI 2020

les francas

L'éducation en mouvement !

Les **centres**
de **loisirs**
acteurs du
déconfinement
éducatif
les francas



Les centres
de loisirs
acteurs du
déconfinement
éducatif
les francas

sommaire

Préambule	2
Des repères	3
1 / Des besoins éducatifs spécifiques au déconfinement	3
Les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent-es durant le confinement	3
Des besoins à prendre en compte	4
2 / L'accueil en toute sécurité	5
3 / L'apport éducatif des centres de loisirs	5
Des principes éducatifs et pédagogiques	6
1 / Protéger, rassurer, alerter	6
Protéger : le protocole pour la réouverture des ACM	6
Rassurer : la sécurité psychoaffective	6
Alerter	7
2 / Penser, construire et agir au local	8
Le centre de loisirs au coeur de l'action éducative locale	8
Le déconfinement éducatif, une démarche concertée	8
Le territoire, une richesse au service de l'action éducative locale	9
« Agir avec son équipe »	9
3 / Adapter ses fonctionnements	10
À propos de la mission d'accueil	10
À propos de la mission d'information	11
À propos de la mission d'orientation	11
À propos de la mission de participation	11
À propos de la mission d'activité	11
4 / Penser la logique de parcours éducatifs et culturels	12
Des questions à se poser dans la conception puis la mise en œuvre de ces parcours	12
Les éléments structurants d'un parcours	13
Des parcours possibles dans le contexte actuel, exemples et illustrations	13
5 / Adapter ses projets d'activités	14
Accueillir au quotidien	14
En termes d'aménagement et de matériel	14
Ce que nous faisons et que nous ferons d'une autre manière	15
Un résumé des 10 attentions pour concevoir et mener une activité	15
6 / Informer, communiquer, valoriser	16
Informer et communiquer en direction des familles, en direction des enfants	16
Valoriser ses initiatives sur le site internet des centres de loisirs éducatifs	17
Se faire le porte-voix de l'expression des enfants et des adolescent-es	17

À venir

En fonction des évolutions de l'épidémie, des annonces gouvernementales et des initiatives publiques qui pourraient être prises dans la période, ce guide sera mis à jour régulièrement et complété de leviers pour agir. Courant juin 2020, il sera actualisé notamment pour permettre de prendre en compte les enjeux liés aux séjours de la période estivale.



Les **centres**
de **loisirs**
acteurs du
déconfinement
éducatif
les francas

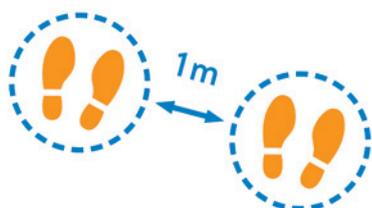
préambule

Ce guide, proposé par la Fédération nationale des Francas, a vocation à accompagner les équipes éducatives dans l'élaboration et l'animation d'un projet pédagogique ambitieux respectant le cadrage sanitaire lié au COVID-19.

À partir du 12 mai, les centres de loisirs éducatifs réouvrent progressivement pour agir avec les enfants, aux côtés des familles et des écoles. Ils disposent d'un protocole sanitaire pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions avant et après la classe mais aussi parallèlement à la classe. Ce déconfinement éducatif est un nouveau défi à relever avec ses propres enjeux sociaux, éducatifs, psychologiques ou culturels. Il va être long, peut-être jusqu'à la fin de l'année 2020. **Il va constituer aussi une nouvelle ère d'innovation éducative et pédagogique. Sans doute, cette nouvelle ère construira plus de commun que de collectif, eu égard aux nouvelles règles et pratiques qui vont régir la vie collective.** Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas ont pour objectif d'accompagner toutes les innovations éducatives et pédagogiques. Ce guide « Les centres de loisirs, un acteur du déconfinement éducatif » poursuit cet objectif ! ●



Depuis le 15 mars, les enfants, les adolescent-es et leurs familles, les animateurs et animatrices, les enseignant-es, l'ensemble des acteurs de l'éducation ont vécu une période singulière, un inconnu. Cet inconnu, appelé « confinement », a brouillé des repères et en a construit d'autres, a transformé des pratiques familiales, sociales ou éducatives, a mis en exergue les technologies numériques et leurs limites. Cette période à n'en pas douter marquera la conscience collective et les consciences individuelles, les pratiques collectives et les pratiques individuelles pour de nombreuses années.



À partir du 15 mars, les écoles, les centres de loisirs éducatifs, les crèches et haltes-garderies, les relais d'assistantes maternelles, les associations sportives, ... tous les espaces éducatifs des enfants et des adolescent-es ont été fermés. Cependant, les écoles et leurs enseignant-es, les centres de loisirs éducatifs et leurs animateurs et animatrices mobilisés par les responsables ont continué à agir avec les enfants et les adolescent-es. Des centres de loisirs éducatifs ont poursuivi leur travail quotidien d'invention, d'innovation pour s'adresser au plus grand nombre en situation de confinement.

Ce guide « Les centres de loisirs, un acteur du déconfinement éducatif » s'adresse à tous les directeurs et directrices de centres de loisirs qui conduisent depuis le 12 mai, et conduiront pendant les vacances d'été 2020 ou à partir du 1^{er} septembre 2020 un projet pédagogique.

Ce guide est construit à partir de l'expertise des Francas, de leur expertise de mouvement d'éducation, de leur expertise sur le centre de loisirs, de leur expertise d'usage du confinement qui s'est construite à partir de leurs actions menées durant la période.

des repères

1 / Des besoins éducatifs spécifiques au déconfinement



Dans la phase de déconfinement, accueillir les enfants et les adolescent-es au centre de loisirs nécessite d'identifier les besoins éducatifs après la période de confinement et donc de chercher à comprendre ce qu'ils ont vécu et comment ils l'ont vécu. Il appartient au responsable pédagogique et à son équipe, en lien aux parents et aux autres acteurs éducatifs d'en faire l'analyse. Voici quelques repères sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action durant cette période.

Les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent-es durant le confinement

À propos des conditions de vie

Le stress inhérent à la pandémie et au déconfinement

Les enfants et les adolescent-es ont été autant touché-es par les conséquences du coronavirus que leurs parents, que les adultes. Elles et ils ont pu ressentir des sentiments d'envahissement et de stress au regard de l'omniprésence d'informations sur le Covid 19, de confrontation à la perte d'un proche, et de fait, de l'expérience de la mort. Certaines ont également vécu cette période avec des parents soignants, travaillant « en première ligne ». Le déconfinement ouvre également une période d'incertitude. De nombreuses questions restent sans réponse : l'épidémie va-t-elle rebondir ? Comment protéger les personnes à risques ? Les scientifiques trouveront-ils un remède ? Faut-il retourner à l'école ? Si ces questions se posent aux parents et à l'ensemble des citoyens, elles

résonnent également chez les enfants. Elles peuvent être source d'interrogations et d'inquiétudes pour eux aussi.

Des relations sociales distendues ou retrouvées

La question des relations sociales pèse de façon marquée sur la vie quotidienne des enfants et des adolescent-es¹. Avec le confinement, les enfants ont retrouvé une vie de famille resserrée, la plupart du temps, autour d'un noyau constitué des parents et des frères et sœurs, cette famille qui rassure les enfants, qui est une interaction humaine indispensable. Si la fratrie peut être source de plaisirs, elle génère parfois également des tensions, il a fallu composer sans autre échappatoire. Au-delà de la famille resserrée, l'absence des grands-parents, cousins, cousines, oncles et tantes a été un manque souvent évoqué. Pour certains, il a été possible de passer du temps avec leurs parents, qui pris d'habitude par le travail sont souvent peu disponibles. « Passer du temps avec mon père », c'est un souhait de nombre d'enfants et d'adolescent-es lorsqu'ils s'expriment sur leur quotidien². Tous ou presque rêvent de retrouver leurs copains et leurs copines, cette deuxième famille avec laquelle on n'a pas pu jouer, et les réseaux sociaux n'ont pas totalement compensé ce vide. Une enquête de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) de mai 2020 relève d'ailleurs que 66 % des parents répondant affirment que ce qui a le plus manqué à leur enfant était d'être avec ses amis durant la période de confinement (Item arrivé en premier).

1 – Enquête IFOP- Les Francas- Février 2020 – <https://municipales2020.francas.asso.fr/ressources/Presentation-sondage-Francas-lfop.pdf>

2 – Site <https://enfantsacteurscitoyens.fr> (Les Francas) et Clara Lecocq Réale, « Enfants confinés : on n'a plus trop de moments de liberté » - France culture- 10/04/2020

Des situations de pauvreté amplifiées

Et il y a celles et ceux dont la famille vit en-dessous du seuil de pauvreté, et qui privés de cantine n'ont pas eu un repas décent chaque jour. Celles et ceux qui ont vécu les tensions jusqu'à ce qu'elles relèvent d'une atteinte à leur intégrité morale ou physique.

À propos des conditions d'éducation

Les enfants et les adolescent-es ont vécu 55 jours dans une maison ou un appartement, avec pour certain-es comme seule sortie possible la rue. Un univers devenu clos. Et ce lieu de vie familial est devenu école afin de répondre aux exigences d'une continuité éducative instituée. De nombreux parents ont tenté de répondre aux attentes des enseignant-es, y parvenant ou ayant peur de « mal faire », selon leur capital culturel, leur propre rapport à l'école, mais aussi simplement selon les moyens matériels disponibles dans ces classes improvisées, l'espace disponible ou pas, le temps disponible ou pas. Des enfants et surtout des adolescent-es ont décroché : ils ont disparu des radars de l'Éducation nationale ainsi que de ceux des acteurs sociaux. Mais les enfants et les adolescent-es, certains du moins, ont appris aussi à faire avec leurs parents et la fratrie : cuisine et activités diverses, ont découvert du temps pour dialoguer, pour lire, regarder des films, rêver et s'ennuyer. Des inégalités là aussi se sont révélées. L'absence d'activités de loisirs a été marquante. Dans l'enquête de l'OVLEJ citée précédemment, 41% des parents répondent que ce sont les activités qu'il pratiquait en dehors du cadre scolaire qui ont le plus manqué à leur enfant (Item arrivé en second).

À propos des conditions d'action

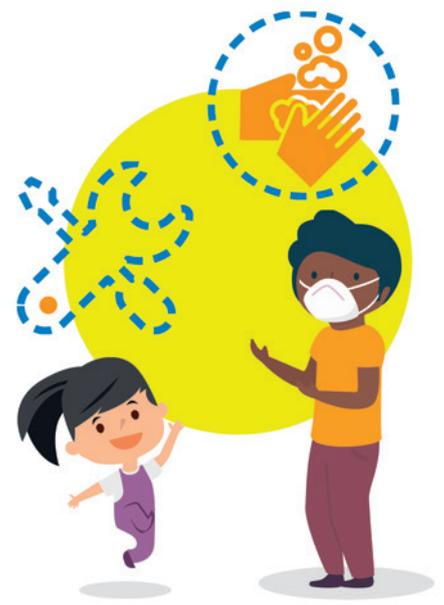
Durant le confinement, certains enfants ou adolescent-es ont pris des initiatives pour montrer leur solidarité envers les personnels soignants en leur dédiant des dessins, des

poèmes ou des chansons. D'autres ont créé des webradios pour maintenir le lien avec leurs ami-es. Enfin, des lycéen-nes ont pris une large part dans la mise en place opérationnelle des enseignements à distance en mobilisant des technologies du numérique et, parfois, en initiant leurs enseignant-es. Malgré ces quelques exemples, comme pour la plupart des citoyen-nes, les actions de la vie sociale ordinaire des enfants et des adolescent-es ont été suspendues, ralenties ou limitées : vie scolaire, activités de loisirs, implication dans des associations ou dans des collectifs, regroupement dans la rue, l'espace public, les centres commerciaux, l'abri-bus, le terrain multi-sport ...

Des besoins à prendre en compte

Au regard de ces constats, quelques besoins éducatifs émergent pour accueillir les enfants et les adolescent-es au sortir du confinement :

1. saisir les expressions des enfants et des adolescent-es pour bien cerner ce que celles-ci et ceux-ci ont vécu pendant le confinement, leur compréhension et appréhension du déconfinement ;
2. donner envie d'agir dans un cadre collectif au sein du centre de loisirs, du territoire et réassurer chacun-e sur sa capacité à le faire ;
3. reconnaître les enfants et les adolescent-es comme porteurs de connaissances, de compétences, d'envies, de besoins et d'expériences ;
4. associer chacun-e à la réflexion et à l'évaluation sur la mise en place des mesures sanitaires (gestes protecteurs, aménagements des locaux, accès aux toilettes, etc) ;
5. initier des temps de loisirs partagés enfants/parents ;

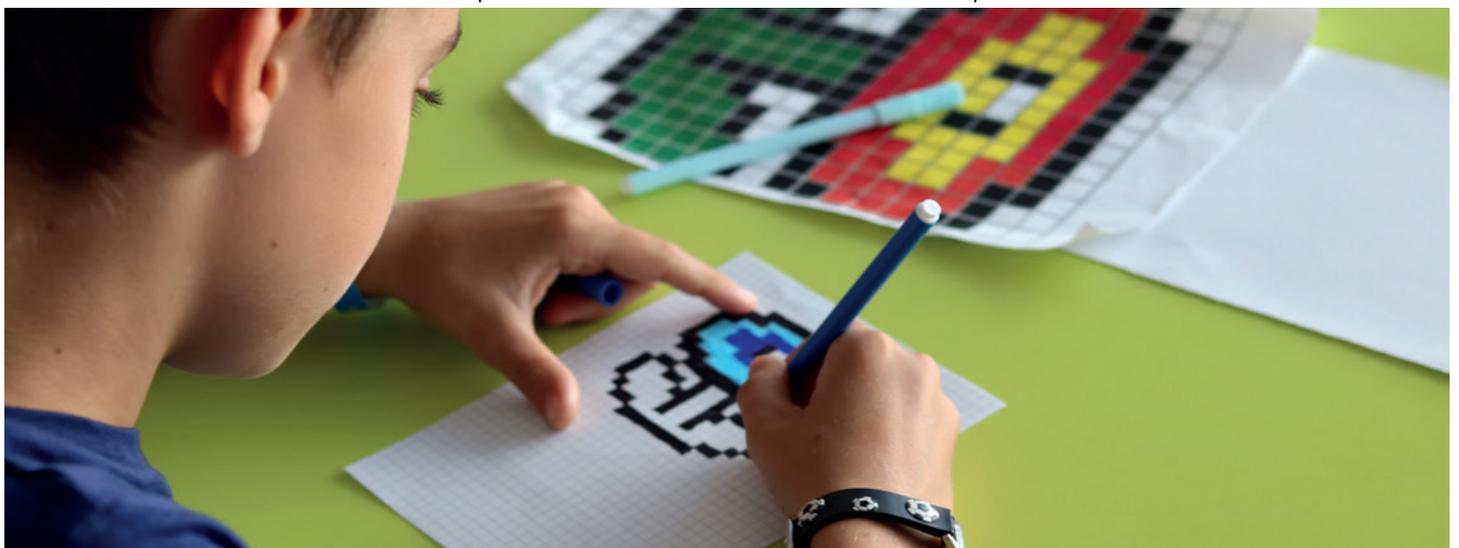


6. s'attacher à installer de vrais temps de repas ;

7. favoriser les temps et les pratiques entre ami-es.

Retrouver le chemin du centre de loisirs, c'est simplement retrouver :

1. le monde extérieur dont les ressources du territoire qui seront de nouveau accessibles ;
2. les ami-es et la possibilité d'échanger avec elles et eux, les astuces, les blagues, les bêtises, les choses que l'on sait faire et que l'on connaît ;
3. d'autres adultes que les parents, qui permettent aussi de découvrir et d'apprendre ;
4. jouer, chanter, observer, raconter, bricoler, fabriquer, etc ;
5. se projeter, mener un projet
6. l'idée même de loisirs ! ●



2 / L'accueil en toute sécurité



Le centre de loisirs éducatif a une mission d'accueil. Cette mission d'accueil s'appuie sur une organisation des espaces, du temps et des équipes sécurisante pour les enfants, les parents et les équipes tant sur le plan physique (et donc sanitaire), qu'intellectuel et affectif.

L'État a édité le 8 mai 2020 le protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs à compter du 12 mai 2020¹. Ce protocole constitue les fondations d'un accueil sécurisant pour tous, notamment sur le plan sanitaire. Il appartient aux acteurs et actrices des centres de loisirs éducatifs de bâtir avec les enfants le projet pédagogique.

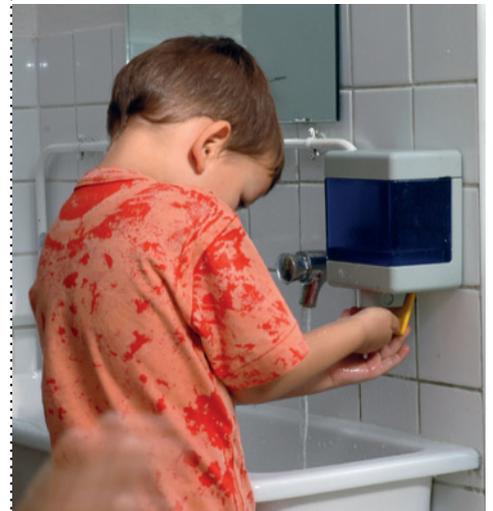
¹ – Le protocole de réouverture et la foire aux questions qui l'accompagne est disponible sur le site jeunes.gouv.fr

La distance physique et les gestes protecteurs² nécessitent la mise en place de règles et de protocoles techniques. Certains, très contraignants, sont essentiels pour agir contre l'épidémie. Définir un cadre sécurisant implique de comprendre ce que les enfants et les familles viennent de vivre et de mettre en place des processus pédagogiques qui permettent aux enfants de se raconter, de s'exprimer sur leur vécu, de participer à l'organisation du centre de loisirs, de construire leur propre temps de loisirs, de se parler de vive voix, etc.

Les centres de loisirs éducatifs sont ouverts à tous les enfants et toutes les adolescent-es. Les nouvelles règles de fonctionnement et les

² – Pour ce guide, l'expression « gestes protecteurs » est substituée à celle de « gestes - barrière ». Elle insiste davantage sur la nécessité mutuelle d'adopter des gestes pour se protéger et pour protéger, et donc de prêter attention à autrui plutôt que de s'en détourner ou de s'en isoler.

protocoles sanitaires doivent aussi permettre d'accueillir les enfants et les adolescent-es en situation de handicap dans des conditions satisfaisantes. ●



3 / L'apport éducatif des centres de loisirs



Les centres de loisirs ont une fonction éducative explicite, même si elle ne fait pas l'objet de programmes et d'évaluations. Par l'organisation générale du temps et de l'espace, par la rencontre entre pairs et celle d'adultes, par les activités proposées, par l'association à la construction de projets et au fonctionnement de la structure, le centre de loisirs éducatif est d'un lieu d'apprentissages multiples et diversifiés.



Les projets éducatifs des centres de loisirs portent sur la construction de l'individu dans sa globalité, ne ciblent pas les mêmes apprentissages que l'École. Pour autant, l'action de l'École et du Centre de loisirs éducatif sont complémentaires dans leurs dimensions temporelle, éducative ou pédagogique. Prendre en compte les enfants et les adolescent-es, les élèves dans leur globalité implique la construction de véritables convergences entre les projets des différents espaces éducatifs. Il est donc pertinent qu'équipe enseignante et équipe du centre de loisirs éducatif précisent ensemble la contribution des temps péri (et extra) scolaires à la réussite scolaire et éducative des enfants et des adolescent-es. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture¹ peut constituer la base à partir de laquelle les différents acteurs peuvent dialoguer, dans le respect des spécificités d'intervention de chacune.

Le centre de loisirs éducatif propose aux enfants et aux adolescent-es, à travers le jeu, de choisir ses loisirs, de jouer, de ne rien faire, de dialoguer, échanger avec ses pairs, de vivre une aventure collective avec d'autres... d'enrichir et d'exercer des compétences sociales. Fréquenter un centre de loisirs

¹ – Référence : <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

éducatif, c'est donc, pour un enfant ou un-e adolescent-e, grandir, s'épanouir, s'émanciper..., continuer à apprendre, autrement !

Le centre de loisirs éducatif est un espace d'apprentissage contribuant à la (re)valorisation de la personne (image de soi, estime de soi, mieux-être, capacité d'agir...). Il s'agit *in fine*, au-delà de ces apprentissages, d'en favoriser d'autres qui se développeront ailleurs, à l'école et au sein de la famille. Un enfant ou un-e adolescent-e socialisé-e et épanoui-e ayant des pratiques sportives, culturelles, artistiques ou de loisirs est mieux à même de se rendre disponible, de se concentrer pour acquérir d'autres savoirs, comme des savoirs savants.

Les démarches pédagogiques mises en œuvre dans les centres de loisirs permettent pour autant d'explorer des contenus, tels que l'éducation aux pratiques de la citoyenneté, l'éducation relative à l'environnement et au développement durable, les activités de découverte scientifique et technique, l'éducation aux médias et au numérique, l'éducation à l'interculturel, à la solidarité et au développement, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation physique et sportive, l'éducation aux droits (partant d'une réflexion sur les droits de l'enfant et les droits humains), ... ●

Les centres
de loisirs
acteurs du
déconfinement
éducatif
les francas

1 2 3 4 5 6 des principes éducatifs et pédagogiques

Protéger, rassurer, alerter

Protéger : le protocole pour la réouverture des ACM

Le protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs à compter du 12 mai 2020 a été transmis par les services de l'État le 8 mai¹. Ce protocole est susceptible d'évoluer au regard de la situation sanitaire du pays. Chaque responsable pédagogique est en veille sur ces évolutions qui peuvent être soit plus restrictives soit assouplies. Avec le projet éducatif, la réglementation des accueils collectifs de mineurs, ce protocole constitue, d'une part, la base d'élaboration du projet pédagogique du séjour. Il constitue, d'autre part, le fondement de ce qui doit rassurer les enfants, les parents et les équipes sur la qualité de l'accueil en matière de sécurité sanitaire.

Comme il explicite le projet éducatif et la réglementation auprès de son équipe, le responsable pédagogique du centre de loisirs explicite le protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs auprès des animateurs et des animatrices. Cette explicitation permet d'intégrer ce protocole comme une donnée du projet pédagogique, des projets d'animation et d'activités qui vont se dérouler avant ou après la classe, le mercredi ou durant la période estivale.

De plus, il est nécessaire en cette période si singulière d'instituer un temps d'échange

1 – Le protocole de réouverture et la foire aux questions qui l'accompagne sont disponibles sur le site jeunes.gouv.fr

quotidien entre les membres de l'équipe éducative pour évoquer la manière dont les enfants ont été accueillis, pour exprimer les difficultés à appliquer des règles ou des protocoles et pour trouver collectivement des réponses à certaines situations-problèmes.

Rassurer : la sécurité psychoaffective

La protection sanitaire des enfants, des parents et des équipes est la première étape à franchir pour assurer le bon accueil de tous. Elle passe par l'application pédagogique du « protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs à compter du 12 mai 2020 ». La rassurance psychoaffective est sans doute l'étape suivante.

Si le confinement a pu être une période ou une expérience traumatisante pour certains, le déconfinement peut de même en être une. En effet, comme évoqué précédemment, la période de confinement a soulevé de nombreuses questions, fait émerger des angoisses, voire des peurs ou construit des représentations par exemple sur le virus et sa transmission. Tout ceci influence les conditions psychoaffectives dans lesquelles les enfants, les adolescent-es, les parents, les équipes vont être au centre de loisirs. D'autant plus que certains enfants vont vivre là leur premier espace collectif depuis plusieurs mois.

Le responsable pédagogique doit créer les conditions de la rassurance, en amont de l'accueil de chacun-e mais aussi quotidiennement, chaque matin et chaque soir, tout au long de la journée.





Cette assurance passe par l'application de l'ensemble des protocoles sanitaires mais aussi par des initiatives à prendre en termes :

- ➔ D'information des enfants, des familles et des équipes pour expliquer les nouveaux aménagements, les dispositions prises pour les activités ou en proposant l'intervention d'un pédiatre ou d'une infirmière pour expliquer ce qu'est un virus, le coronavirus et ses modes de transmission ;
- ➔ D'orientation des enfants, des familles et des équipes s'ils souhaitent échanger d'un aspect particulier avec vous, un spécialiste ou un psychologue ;
- ➔ De formation des équipes pour les préparer à l'application des protocoles sanitaires, aux postures pédagogiques à prendre pour les faire comprendre aux enfants, à adapter leurs activités pour que le centre de loisirs reste un espace de loisir, etc ;

Alerter

En cas de traumatisme important

La période de confinement comme celle de déconfinement ont pu créer des angoisses ou des traumatismes importants pour certains enfants, certaines familles, certains membres de l'équipe : décès d'un proche dont le deuil n'a pas pu se faire, situation de maladie intrafamiliale, travail d'un proche auprès des malades du COVID-19 ou dans les magasins de première nécessité.

Le centre de loisirs doit pouvoir écouter ces angoisses, ces traumatismes et orienter chacun-e vers les ressources les plus adéquates pour les apaiser. Sur certains territoires, et en concertation avec les autres espaces éducatifs et les autorités compétentes, il peut participer à l'installation d'une cellule psychologique.

En cas de maltraitance

Les appels au 119 ont bondi de presque 30 % durant la période de confinement.



Ce chiffre est synonyme d'accroissement de situations de vie difficiles et de relations intrafamiliales tendues voire violentes. Le centre de loisirs, dans la phase de déconfinement, peut être témoin de situations de maltraitance. Comme tout espace éducatif, il a le devoir d'en informer les autorités compétentes et au premier titre le Conseil départemental qui est chargé de la protection de l'enfance.

En cas d'épidémie au centre de loisirs

Le protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs à compter du 12 mai 2020 revient sur les mesures à prendre en cas de suspicion ou d'une détection d'un cas de coronavirus au centre de loisirs.

Le responsable pédagogique du centre de loisirs anticipe cette situation :

- ➔ Il convient, avec son équipe, des démarches de mise en œuvre immédiate des mesures préconisées ;
- ➔ Il élabore avec son équipe les informations à transmettre aux enfants du centre de loisirs ;
- ➔ Il identifie son interlocuteur direct auprès des autorités compétentes de son département (notamment de la DDCS / PP) et auprès des collectivités partenaires (dans le cas d'un organisateur associatif) ;
- ➔ Il définit avec l'organisateur les modalités de communication auprès des familles. ●

Les centres de loisirs acteurs du **déconfinement éducatif** les francas

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ des principes éducatifs et pédagogiques

Penser, construire et agir au local

Le centre de loisirs au cœur de l'action éducative locale

Reconnu dans sa fonction éducative, le centre de loisirs contribue aux objectifs du projet éducatif de son territoire. Il participe à l'action éducative locale aux côtés d'autres coéducateurs que sont l'école, les structures culturelles, artistiques, sportives, citoyennes... Au regard des enjeux du déconfinement, qu'ils soient éducatifs, sociaux, sanitaires, psychologiques, culturels, le centre de loisirs cherche à agir de concert avec l'ensemble de la communauté éducative de son territoire.

Le déconfinement éducatif, une démarche concertée

L'action concertée des acteurs éducatifs locaux permet de construire des réponses adaptées à la réalité de chaque contexte. En s'associant, ces acteurs croisent leurs regards pour partager :

- La connaissance des publics, des réalités de leur confinement et de leurs besoins spécifiques à l'aune du déconfinement (voir la fiche repère - Des besoins éducatifs spécifiques au déconfinement, p.3) ;
- Les leviers à activer pour favoriser l'accès des espaces éducatifs à tous les enfants

et adolescent-es de manière à assurer une mixité des publics ;

- Les pistes éducatives à privilégier au regard des besoins et pour s'adresser à tous les enfants et les adolescent-es ;
- Les prérogatives spécifiques de chacun des acteurs et leurs participations à des actions partagées ou communes ;
- Les protocoles de déconfinement, les règles et les pratiques associées à ces protocoles dans chaque espace-temps éducatif.

Dans cette optique, une instance de dialogue et de concertation est installée ou activée (s'il existe un comité de pilotage du projet local d'éducation ou du PEdT par exemple) à l'échelle de territoire la plus pertinente. Cette instance a pour objet de construire collectivement les contours du projet de déconfinement éducatif au plan local. L'équipe éducative du centre de loisirs peut être à l'initiative de cette instance ou être associée à ses travaux, si elle existe déjà.



Cette période peut aussi être une opportunité pour créer un collectif de parents autour du centre de loisirs afin d'échanger sur cette phase de confinement/déconfinement, travailler avec eux aux conditions d'accueil, etc. Les parents ont également un vécu particulier de cette période et certains éprouvent le besoin de souffler, de partager leur vécu, d'avoir des espaces de répit. Ces expressions peuvent nourrir la réflexion de l'équipe éducative et contribuer à faire évoluer les conditions d'accueil des enfants au centre de loisirs éducatif.

Le territoire, une richesse au service de l'action éducative locale

Agir localement, c'est aussi prendre le temps de s'appuyer sur les ressources éducatives présentes en proximité, prendre le temps d'explorer le potentiel de découvertes et de pratiques situées sur le territoire. Si les possibilités de transports durant les séjours existent, elles doivent avoir lieu dans un cadre sanitaire contraint, qui pourrait s'avérer plus coûteux que d'ordinaire.

Voici quelques questions à intégrer lors de l'élaboration du projet pédagogique des séjours du déconfinement éducatif :

- Quels acteurs associatifs ou publics peuvent être associés au projet ? Que pourraient-ils proposer au sein du centre de loisirs, dans leurs locaux ou en extérieur ?
- Quels sites sont habituellement mobilisés

pour l'organisation des projets d'activités ? Quels sont ceux qui pourraient diversifier / compléter cette liste : site naturel, particularité architecturale, patrimoine remarquable... ;

- Comment les enfants sont-ils amenés à partager leurs connaissances individuelles du territoire ? Quelles démarches de découverte et de mise en commun peuvent être animées par l'équipe éducative ?
- Comment les enfants peuvent agir pour contribuer à l'aménagement ou la restauration de leur environnement naturel, du petit patrimoine, à la création d'une nouvelle activité de loisirs dans le cadre d'une association de mineur-es comme l'ATEC...

« Agir avec son équipe »

L'équipe du centre de loisirs, les animateurs et animatrices, les personnels techniques ou les intervenant-es spécialisé-es ont chacun-e un vécu du confinement. Tout comme les enfants, elles et ils ont pu être marqué-es par cette période ou enjoué-es de vivre cette période chez eux auprès de leurs proches. Le déconfinement peut constituer un soulagement, une épreuve ou une phobie qu'il va falloir dépasser. Chacun-e peut aussi avoir son avis sur l'utilité du déconfinement, du protocole sanitaire et de la capacité du centre de loisirs à répondre aux besoins éducatifs et à ses missions. L'équipe va changer au fur et à mesure du déconfinement, ce qui va nécessiter d'expliquer plusieurs fois. Enfin, des choix de fonctionnement vont s'avérer pertinents et d'autres moins.



Sans doute plus qu'en temps normal, cette période exige d'agir avec son équipe et de privilégier « le faire comprendre » au « faire appliquer », la construction collective à l'injonction. Tout ceci invite à :

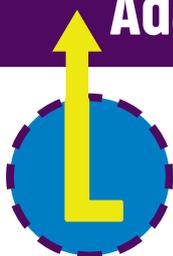
- Écouter le vécu des membres de l'équipe ;
- Prendre du temps quotidien avec l'équipe pour analyser, définir collectivement des modes de fonctionnement, faire comprendre les choix des élus locaux ou associatifs, de la direction ;
- Élaborer en duo ou en équipe les projets d'animation et d'activité à partir des fondamentaux du métier d'animateur ;
- Penser et mettre en œuvre des dispositifs de formation continue de l'équipe. ●



Les centres de loisirs acteurs du **déconfinement éducatif**
les francas

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ des principes éducatifs et pédagogiques

Adapter ses fonctionnements



La période de sortie du confinement amène le directeur ou la directrice à repenser les modalités d'accueil des enfants, des familles et de son équipe, les activités proposées, mais aussi l'ensemble des règles qui régissent le fonctionnement du centre de loisirs. Pour élaborer le projet pédagogique de la période de déconfinement, elle ou il s'appuie sur le projet éducatif, qui reste d'actualité, et sur le protocole de réouverture des accueils collectifs de mineurs à compter du 12 mai (et sur ses éventuelles mises à jour).

Pour les Francas, le centre de loisirs éducatif agit sur cinq missions : l'accueil, l'activité, l'information, l'orientation et la participation. La situation actuelle ne remet pas en cause ces missions. Déclinées ci-dessous, elles permettent au contraire d'interroger le projet pédagogique dans ce contexte nouveau.

À propos de la mission d'accueil

Il est sans doute encore plus primordial que d'ordinaire de penser les conditions d'accueil des enfants. Dans ce contexte de déconfinement, les enfants ressentent le besoin de se retrouver dans des espaces qui inspirent confiance, qui sont adaptés à leur âge, qui sont décorés à leurs goûts, qui permettent la pratique d'activités et de se retrouver entre ami-es. N'oublions pas qu'il s'agit de leur espace de repos, de loisirs, de répit voire même pour certains de leur lieu de vacances ! Les locaux, comme l'organisation, se doivent donc d'être conformes d'un point de vue sanitaire mais

surtout agréables et chaleureux.

Quelques questions

- ▶ Quels sont les espaces intérieurs ou extérieurs dont le centre de loisirs dispose ? Quels sont les autres lieux qu'il pourrait investir (en dur ou en plein-air) ? Quels aménagements à prévoir ? Au regard des contraintes du protocole de réouverture, combien de groupes ces locaux permettent-ils d'accueillir ?
- ▶ Comment les locaux sont-ils aménagés pour limiter les déplacements et éviter les échanges entre les différents groupes ? Comment sont matérialisés ces espaces ? Comment est prévue la circulation ?
- ▶ Comment les groupes sont-ils constitués ? Comment est-il possible de prendre en compte l'école de référence des enfants ? Comment transformer la contrainte de l'hétérogénéité des âges en une opportunité ?
- ▶ Comment faire en sorte que le temps de repas reste convivial ? Malgré les nombreuses contraintes comment s'anime-t-il ? Que faire pour qu'il soit un temps de plaisir ?
- ▶ Comment les parents et les enfants sont-ils accueillis ? Comment permettre les arrivées et les départs échelonnés ? Comment permettre à chaque enfant de disposer d'un espace pour déposer ses effets personnels ? Comment faire pour que chaque enfant s'approprie cet espace et le personnalise ?



À propos de la mission d'information

Le déconfinement, son contexte et ses modalités, peuvent interroger voire inquiéter les citoyen·nes et plus particulièrement les parents et les enfants. Pour créer les conditions de la confiance, il revient à l'équipe du centre de loisirs d'informer les parents sur la mise en place des gestes protecteurs, sur les aménagements réalisés, sur les fonctionnements adaptés, sur les projets et activités proposés aux enfants...

► Durant cette période de déconfinement, comment montrer le quotidien du centre du centre de loisirs aux parents sans leur autoriser l'accès ? Avec quels supports : bande dessinée, roman-photo, internet, film, interview ? Comment intégrer cet enjeu dans un projet d'activité avec les enfants et les adolescent·es ?

À propos de la mission d'orientation

Sans doute les transports pour des sorties et des activités seront-ils moins nombreux pendant cette période de déconfinement. Si ces sorties continueront probablement d'exister, les mesures sanitaires à appliquer, ainsi que la restriction du nombre de participants aux déplacements, risquent de provoquer une envolée des coûts. C'est pourquoi l'équipe éducative portera une attention particulière aux ressources présentes en proximité du centre de loisirs. Si les activités printanières et estivales sont habituellement propices aux activités extérieures, le besoin de plein-air et de nature



sera encore plus grand pour les enfants au sortir du déconfinement.

Quelques questions

- Comment s'appuyer sur la connaissance du territoire portée par les enfants pour programmer des sorties en proximité ? Comment imaginer des projets, des reportages ou des grands jeux qui permettent de découvrir et de jouer dans l'environnement proche du centre de loisirs ?
- Quels sont les espaces verts ou naturels disponibles en proximité ? Existe-t-il des opportunités pour ouvrir un centre de loisirs de plein-air ? Quelles modalités de fonctionnement imaginer pour passer un maximum de temps à l'extérieur quand le temps le permet ?

À propos de la mission de participation

De fait, durant les huit semaines de confinement, la plupart des enfants et les adolescent·es ont été très contraints dans leur capacité de proposer, créer et vivre des loisirs. Certains n'auront peut-être pas pu accéder à de nombreuses ressources éducatives présentes dans les espaces éducatifs : matériel pour les arts plastiques, jeux de société, livres, outils de création numérique, robots, etc. De plus, les conditions d'accueil vont fortement impacter leurs habitudes, les activités réalisables ou leurs possibilités de rencontres avec d'autres enfants. Il revient à l'équipe éducative de penser comment les enfants peuvent exprimer leurs besoins, construire leurs initiatives et vivre leurs envies de manière collective.

- Comment l'équipe s'appuie sur l'imagination des enfants pour proposer des activités et des fonctionnements « vivables » conformes aux mesures sanitaires ? Comment les enfants sont associés à la mise en place des aménagements ? À la gestion du matériel ?
- Comment les enfants participent à la réflexion et à la création d'une signalétique originale, enfantine, ludique et donc plus facilement appropriable ?
- Selon le protocole de réouverture, la composition des groupes a vocation à être permanente sur la durée du séjour. Comment cette réalité est prise en compte avec les enfants pour l'instauration et la régulation des règles de vie ?

À propos de la mission d'activité

Le centre de loisirs éducatif est un espace dédié aux loisirs et aux jeux des enfants. Il a la capacité d'organiser des activités en s'appuyant sur les connaissances et les compétences de l'équipe d'animation mais aussi sur celles des enfants et des adolescent·es. Qu'elles soient de découverte, d'initiation ou de perfectionnement, les activités peuvent être proposées, choisies et animées conjointement par les animateurs et les enfants. La fiche « 5. Adapter ses projets d'activités » est entièrement consacrée à cette mission. ●



Les **centres**
de **loisirs**
acteurs du
déconfinement
éducatif
les francas

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ des principes éducatifs et pédagogiques

Penser la logique de parcours éducatifs et culturels



Les parcours éducatifs peuvent ouvrir des possibles avec et après l'École. Ils contribuent à l'acquisition de connaissances, de compétences et de culture puisque « leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde¹ ». Les pratiques ludiques initiées par les équipes du centre de loisirs éducatif viennent favoriser, renforcer les apprentissages construits par les enseignant-es et personnels d'éducation. De fait, il ne s'agit pas de scolariser le temps libre, pas plus que de proposer des activités de rattrapage ou de compensation aux enfants ou adolescent-es dits « décrocheurs ».

Les parcours éducatifs, pensés et élaborés entre deux équipes éducatives, celle de l'école (ou du collège) et celle du centre de loisirs, vont mailler les projets des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Leur conception peut s'appuyer sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et le socle de connaissances, de compétences et de culture (ce socle comprend cinq domaines) et simultanément favoriser leur appropriation et leur maîtrise.

¹ – Décret du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Des questions à se poser dans la conception puis la mise en œuvre de ces parcours

- ▶ Quel parcours proposer afin de trouver des cohérences entre les projets des différents espaces éducatifs, scolaires, péri et extrascolaires ?
- ▶ Comment les parcours éducatifs des temps péri et extrascolaires sont-ils pensés afin de ne reproduire pas la forme scolaire ?
- ▶ Comment ne sont-ils pas « tracés » par les adultes ou comment les enfants et les adolescent-es sont associés au choix et à la construction d'un parcours ?
- ▶ Quelle place est laissée aux dynamiques d'apprentissage entre pairs dans les projets mis en œuvre dans le cadre de ces parcours ?



Les éléments structurants d'un parcours

- ➔ Des temps de découverte de ressources : ressources locales (personne ou bâti), ressources numériques, ressources bibliographiques, ressources provenant des enfants et des adolescent-es, de leurs familles, etc ;
- ➔ Des temps de pratiques d'activités : pour découvrir, pour expérimenter, pour construire, pour créer, etc... ;
- ➔ Un temps de mise en œuvre d'un projet au long cours mobilisant les éléments récoltés et partagés ;
- ➔ Un (ou des) temps de valorisation du parcours et du (ou des) projet(s) réalisé(s).

Des parcours possibles dans le contexte actuel, exemples et illustrations

- ➔ **Parcours citoyen** s'appuyant sur la promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant via Agis pour tes droits. *Ce parcours s'inscrit dans le domaine 3 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit, le domaine intitulé « La formation de la personne et du citoyen » ;*
- ➔ **Parcours expression** qui favorise l'expression orale et écrite des enfants en leur proposant de témoigner sur le site www.enfantsacteurscitoyens.fr sur leurs conditions de confinement, de réaliser une émission de radio ou un journal de séjour



associant à distance physique des habitants du village ou de préparer une représentation de théâtre. *Ce parcours s'inscrit dans le domaine 3 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit le domaine intitulé « Les langages pour penser et communiquer » ;*

- ➔ **Parcours numérique** avec le cyber@llye permettant de découvrir de nouveaux usages numériques et d'éprouver des outils pour se documenter. *Ce parcours s'inscrit dans le domaine 3 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit le domaine intitulé « Les langages pour penser et communiquer » ;*

➔ **Parcours des sciences** avec la robotique permettant de questionner le rapport à la technique et aux sciences en général. *Ce parcours s'inscrit dans le domaine 4 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit le domaine intitulé « L'observation et la compréhension du monde » ;*

➔ **Parcours philo** avec des ateliers philo permettant d'aborder certains des questionnements des enfants et des adolescent-es dans le cadre de la pandémie *Ce parcours s'inscrit dans le domaine 1 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit le domaine intitulé « Les langages pour penser et communiquer » ;*

➔ **Parcours arts** avec des propositions dans le domaine des arts visuels, de la musique, du théâtre ou de la danse. *Ce parcours s'inscrit dans le domaine 2 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit le domaine intitulé « Les méthodes et outils pour apprendre » ;*

➔ **Parcours environnement** avec Centre A'ERE pour réfléchir et mettre en vie des dynamiques de développement durable dans les espaces éducatifs *Ce parcours s'inscrit dans le domaine 5 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit le domaine intitulé « Les représentations du monde et l'activité humaine » ;*

➔ **Parcours « lien social »** pour tisser et entretenir des relations avec ceux qui ne peuvent pas venir au centre, ceux qui sont dans un autre centre ou ceux qui vivent dans d'autres pays. Cela permet de mobiliser des outils et des supports d'activités imaginés ou mobilisés durant la période de confinement (visioconférence, échange de photos...). *Ce parcours s'inscrit également dans le domaine 1 du socle de connaissances, de compétences et de culture soit le domaine intitulé « Les langages pour penser et communiquer ».* ●



Les centres de loisirs acteurs du **déconfinement éducatif** les francas

des principes éducatifs et pédagogiques

Adapter ses projets d'activités



ouer, rire, lire, chanter, bouger, penser, rêver, imaginer, s'exprimer, explorer, observer, aimer, ...

Les projets d'activités vont avoir, plus que jamais, un rôle prépondérant pour redonner du goût, de la saveur et des couleurs à la vie, à la vie en commun. Cela avec les contraintes que l'on connaît ou plutôt que l'on va apprendre à connaître et à apprivoiser. Certaines activités ne pourront pas se faire – pour le moment – en raison du protocole sanitaire (exemple des activités physiques qui s'exercent dans un environnement spécifique avec un encadrement adapté¹).

Mais avant tout, il est essentiel de (se) convaincre que, ce que nous allons faire dans nos centres de loisirs, restera ancré dans l'éducation populaire, dans la pédagogie active et participative. Il est essentiel de dire que ce que nous allons proposer reposera sur l'envie, l'envie des adultes d'animer des activités extraordinaires et l'envie des enfants d'en être les acteurs heureux.

Accueillir au quotidien

► Comment se saluer ? Les réponses sont à inventer ou à aller chercher ailleurs, dans les us et coutumes du monde pour adopter un nouveau Bonjour joyeux, original, respectueux, agréable... ;

¹ – Liste des activités qui s'exercent dans un environnement spécifique avec un encadrement adapté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000025837392&categorieLien=id>

► Aménager, signaler et décorer autant que possible les nouveaux espaces permis ou interdits (éviter par exemple la rubalise qui transforme le toboggan en scène de crime et à l'inverse rendre chatoyants les lieux d'activités...);

► La place des parents devient lointaine, d'où l'importance de renforcer et de renouveler les modes de communication avec eux (exposition des réalisations des enfants, web radio...).

En termes d'aménagement et de matériel

► Une signalétique s'impose par le protocole sanitaire, faisons-en sorte de la rendre la plus jolie possible, de l'améliorer au fur et à mesure. Elle n'est pas un décor non pas froid ou clinique mais éducatif, artistique, créatif, ludique, esthétique... ;

► L'ordinateur connecté et le vidéo projecteur deviennent deux outils essentiels ;

► On dote chacun-e d'un kit individuel et personnalisé pour écrire, dessiner, consigner, penser (un sac, un carnet, un crayon), + un tableau, un livre géant, un panneau où sont affichés les éléments collectifs, ceci afin de concilier sa bulle individuelle avec le commun ;

► Il est nécessaire de prévoir le lavage des mains et la désinfection du matériel avant et après l'activité « lors d'échanges de

livres, ballons, jouets, crayons etc.» et la désinfection quotidienne des objets « fréquemment touchés » (dont les objets à vocation ludique ou pédagogique). Comment s'aménagent les accès aux toilettes, au gel hydroalcoolique ? Comment se range le matériel « non utilisé » et le matériel « utilisé » ?

Ce que nous faisons et que nous ferons d'une autre manière

Bien entendu, toute activité doit être mise en place et pensée pour respecter tous les gestes protecteurs.

Parler, chanter, écouter

- ➔ Pour accueillir et orienter ;
- ➔ Raconter des livres en montrant les images au groupe installé face à soi ;
- ➔ Chanter ensemble, en solo, en canon, en se lavant les mains (inventer une chanson qui fasse tenir les 30 secondes) ;
- ➔ Se raconter des moments de vie et s'écouter ;
- ➔ S'exprimer sur ce que l'on pense, sur ce que l'on ressent. Donner son avis et le confronter à celui des autres personnes ;
- ➔ Écouter le monde (le retour des sons de la vie quotidienne, l'actualité...);
- ➔ Enregistrer cela pour le transmettre.

Jouer

- ➔ S'amuser ;
- ➔ Prendre du plaisir à découvrir, à rechercher, à manipuler physiquement et mentalement, aiguiser la curiosité, se positionner dans l'espace, écouter les autres ;
- ➔ Apprendre des règles, manipuler...



Sentir, protéger, faciliter la vie et le vivant

- ➔ Semer, planter ;
- ➔ Redonner ses droits à la nature ;
- ➔ Créer les plus petites réserves naturelles du monde ;
- ➔ Observer ;
- ➔ Sortir dans la nature, sortir dans la ville quand cela est possible.

Se dépenser, crier, se sentir bien

- ➔ Danser, sauter ;
- ➔ S'épanouir ;
- ➔ Se relaxer.

Raisonner, penser, comprendre

- ➔ Élaborer et résoudre des énigmes ;
- ➔ Définir, fabriquer ;
- ➔ Observer et comprendre le ciel, les nuages, les étoiles, le soleil ;
- ➔ Mesurer, consigner, comparer ;
- ➔ Lancer des discussions à visée philosophique.

(S)'informer

- ➔ Lire et comparer les médias ;
- ➔ Créer de l'information, écrite, orale, photographique ;
- ➔ Parler vers l'extérieur ;
- ➔ Se mettre en relation avec des radios ou en créer une ;
- ➔ Se documenter.

Se cultiver

- ➔ Chercher et découvrir le patrimoine de proximité ;
- ➔ Repérer, dessiner, décrire ;
- ➔ Créer un festival un spectacle chaque jour ! varié, danse, théâtre, musique, vidéo, cinéma,....
- ➔ Apprendre à critiquer ce que l'on découvre ;
- ➔ Se mettre en contact avec des créateurs et des artistes.

Se projeter et construire

- ➔ Imaginer des idées pour demain ;
- ➔ Construire un projet collectif de long terme ;
- ➔ Se fixer un but ou un objectif, rassembler des moyens, définir des étapes, répartir les rôles. ●



10 attentions pour concevoir et mener une activité

1. Je tiens compte du contexte.
2. Je crée les conditions de la participation des enfants et des adolescent-es à la démarche.
3. J'aménage les espaces dans lesquels va se dérouler la démarche.
4. Je m'assure de l'appropriation par les enfants des outils, supports et ressources nécessaires à la démarche.
5. Je privilégie une approche ludique.
6. Je m'appuie sur les savoirs et les savoir-faire des enfants pour mener à bien les projets et les activités.
7. Je prends en compte le temps disponible.
8. Je construis et ajuste ma relation au groupe, je porte une attention à chaque participant-e avec confiance et bienveillance.
9. J'accompagne les enfants et les adolescent-es vers la valorisation de leurs projets, de leurs réalisations vers leurs pairs, les familles, les habitant-es du territoire, des élu-es...
10. Je prévois un temps d'analyse des situations vécues avec les enfants et adolescent-es pour accompagner le réinvestissement des acquis, de l'expérience. ●

Les centres
de loisirs
acteurs du
déconfinement
éducatif
les francas

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ des principes éducatifs et pédagogiques

Informier, communiquer, valoriser

Informier et communiquer en direction des familles, en direction des enfants

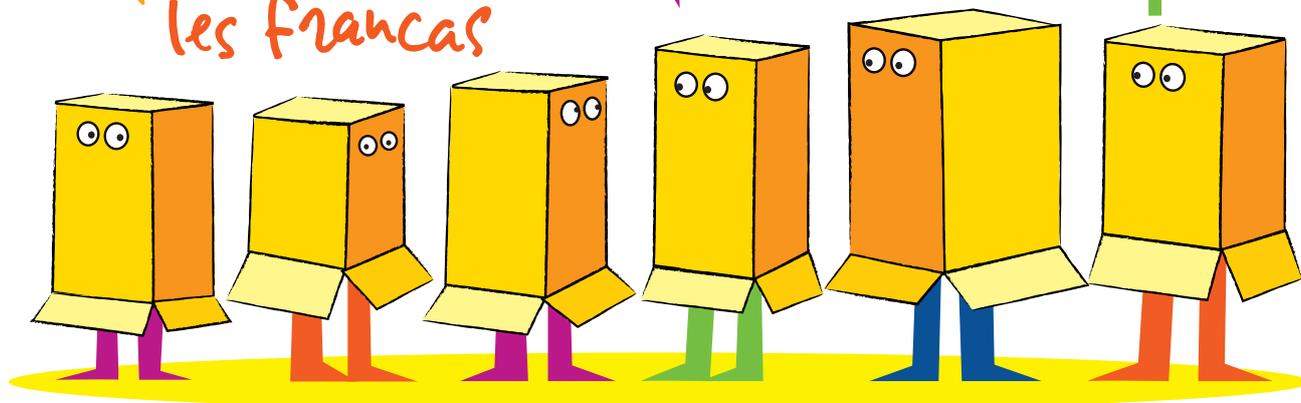
Le centre de loisirs est ouvert, le centre de loisirs va ouvrir. En cette période de déconfinement, l'information doit être précise notamment sur les changements de fonctionnement mis en place : nouveaux horaires, nouvelles modalités d'accueil, référent-es des enfants accueillis et des parents, etc. Cette information doit être avant tout numérique (cela va permettre de rénover le site du centre de loisirs ou sa page sur le média social) ou imprimé en libre-service et préparé avec gants et masques... et oui pas de distribution de la main à la main ! Elle doit s'adresser d'abord aux parents et aux enfants car ce sont avant tout ces derniers qui vont être des acteurs de ces changements. Attention, en cette période de coronavirus et de déconfinement, la masse d'informations reçue par chacun-e (dans sa vie quotidienne, dans la reprise de son travail, etc) et à s'approprier est très importante. L'information délivrée par le centre de loisirs doit donc être courte et précise. Pensez à l'affichage à la sortie du centre de loisirs ou en proximité (sur les parkings par exemple) ce qui permet aux parents de prendre connaissance des informations tout en attendant pour reprendre leur-s enfant-s.

La communication doit faire l'objet de toutes les attentions et être préparée en amont et notamment tout ce qui est relatif aux cas d'infections (suspectée ou avérée) suspicions

ou de détection d'un cas de coronavirus. Les processus de communication au sein de l'équipe pédagogique (qui va être pour une part cloisonnée) et avec le responsable pédagogique font l'objet d'un travail préalable avec les animateurs et les animatrices. La communication avec les familles doit aussi être repensée. En effet, comment avoir un échange discret avec des parents masqués situés à un mètre de soi ? Déterminer quelques espaces « rencontre des familles », dédiés une salle ou un bureau pour les accueillir, tout ceci doit être défini rapidement.

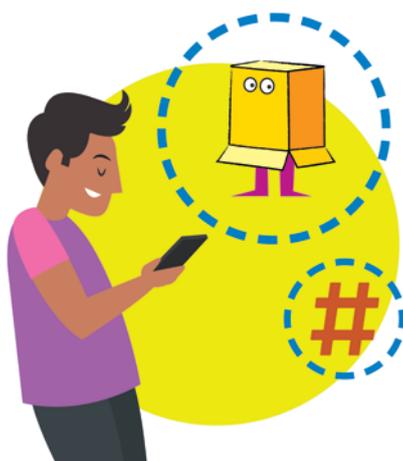
Le centre de loisirs est un espace éducatif à valoriser. Pour son projet et pour ce qui s'y vit d'abord, parce qu'il est la seconde structure d'accueil des enfants après l'école en période scolaire et la première en période de vacances ensuite et parce qu'il contribue au déconfinement éducatif dans un cadre collectif et sécurisé enfin. Si cette valorisation est pensée avec les enfants et l'équipe, elle contribue à la rassurance de tous. N'hésitez pas à proposer aux enfants de partager un projet sur www.enfantsacteurscitoyens.fr rubrique « Je partage un projet » et aux équipes de témoigner d'un des leurs sur le site <http://www.centredeloisirseducatif.net>.





Valoriser ses initiatives sur le site internet des centres de loisirs éducatifs

Le site internet des centres de loisirs éducatifs permet de déposer des témoignages sur des initiatives et des projets proposés durant les temps libres et de vacances. Il permet ainsi de valoriser, de partager et de mutualiser des expériences qui sont autant de sources d'inspiration pour l'ensemble des acteurs éducatifs. Durant et après le confinement, les bonnes idées, les activités innovantes ou les initiatives qui soulignent le caractère éducatif des centres de loisirs se doivent d'être promues, communiquées, reprises, adaptées, ré-aménagées, répartagées... etc, et ce quelles que soient l'ambition et la portée du projet. Pour consulter et alimenter cet espace-ressources, rendez-vous sur <http://www.centredeloisirseducatif.net>



Se faire le porte-voix de l'expression des enfants et des adolescent-es

Un espace de recueil d'expression pérenne

Le site www.enfantsacteurscitoyens.fr permet :

- ➔ Aux enfants et aux adolescent-es d'évoquer leurs conditions de vie, d'éducation et d'action dans la période ;
- ➔ De donner à voir aux adultes la façon dont les enfants et les adolescent-es s'expriment sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action.

Il est notamment possible de lire et de s'emparer de toutes les publications d'un territoire, afin de les prendre en compte dans la réflexion sur les conditions d'accueil à mettre en œuvre dans la période et dans l'élaboration d'un projet éducatif de centre de loisirs.

Pendant le confinement et le déconfinement progressif, un espace à mobiliser pour capitaliser les expressions des enfants et des adolescent-es

Le confinement et le déconfinement progressif constituent aujourd'hui pour les enfants et les adolescent-es à la fois une situation inédite, un révélateur des inégalités économiques et sociales auxquelles leurs

familles sont confrontées et sera demain – à n'en pas douter – un marqueur générationnel. Attentifs aux conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent-es, les Francas sont mobilisés partout en France pour leur permettre de mieux vivre la période de confinement à travers notamment la mise en place d'espaces d'expressions. Le site www.enfantsacteurscitoyens.fr permet notamment que toutes les expressions puissent être analysées.

Dans le cadre des travaux avec l'équipe d'universitaire qui a accompagné la mise en œuvre de la démarche, la nécessité de privilégier l'expression spontanée des enfants et des adolescent-es a été mise en évidence. Afin de saisir effectivement les points de vue des enfants et des adolescent-es sur leurs conditions de vie, il est pertinent d'éviter de cadrer l'expression, afin de ne pas la figer et risquer de la réduire au filtre des adultes questionneurs ou des questions préparées par les adultes.

L'administration de questionnaires sera le plus possible délaissée au profit d'expressions spontanées et si des questions semblent nécessaires, une attention devra être portée à la façon dont la (ou les) question(s) serai(en)t posée(s). Une question ouverte du type « Raconte ce que tu as fait chez toi pendant le confinement ? » peut suffire. Elle peut être éventuellement complétée par les questions suivantes « Qu'as-tu apprécié ? Qu'as-tu moins apprécié ? ». Et posez une seule question pour ouvrir l'expression autour du déconfinement peut également suffire « Que fais-tu depuis le 11 mai ? » ●



Conception éditoriale

Fédération nationale des Francas

Directrice de la publication

Irène Pequerul

Comité de rédaction

Sophie Dargelos, Hervé Prévost,
Michaël Ramalhosa, Yann Renault

Comité de relecture

Marc Charrel, Anne Leborgne-Briand,
Dominique Parsy, Michel Pujol,
Sylvie Rab

Conception graphique

Dominique Lefilleul – Le fil graphique

Photos

© Les Francas, © Freepik.com

Illustrations

D'après © Freepik.com

Mentions légales

Date : mai 2020

Dépôt légal : mai 2020

ISBN : 978-2-906487-67-3

EAN : 9782906487673



Les centres
de loisirs
acteurs du
déconfinement
éducatif

www.enfantsacteurscitoyens.fr

www.centredeloisirseducatif.net

 @FrancasFede

 Les Francas

les francas

L'éducation en mouvement !

